



Dossier



Bilan du Mandat	page 2-7
Les vœux du maire	page 2
Bilan : Cérémonies	page 3
Bilan : Le Mag'	page 3
Bilan : Ecole	page 4
Bilan : Le bois de gerbanère	page 5
Bilan : Urbanisme	page 5
Bilan : Déchetterie / Tri et Recyclage	page 6
Bilan : Réseaux	page 6
Bilan : Salle Polyvalente	page 7
Bilan : Noël	page 7
Bilan : Voirie	page 8
Guide pratique du village	page 8

L'agenda :

Déchets :

La distribution des sacs poubelles se fera lors des jours d'ouverture de la mairie le lundi et jeudi de 9h à 17h, par notre secrétaire. Si besoin vous pourrez également les récupérer lors des élections municipales.

Gym :

Tous les lundis soirs à 18h15, ont lieu les cours de gym, ouverts à tous, à la salle polyvalente.

Jeux récréatifs :

A 14h, les 1ers jeudis du mois, une vingtaine de personnes se retrouvent à la salle polyvalente pour un après-midi de jeux, conclus par un goûter.

Ils vont y attendent.

Chaptrail :

Le 22 février 2026 se déroulera la nouvelle édition du Chaptrail.

Rapprochez vous de Bruno Cerris si vous désirez être bénévoles.

Élections :

Le 15 et le 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales.

Haut de Bosdarros, une année 2026 tournée vers l'avenir

En ce début d'année, je souhaite adresser à l'ensemble des habitantes et des habitants de Haut de Bosdarros mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de réussite, tant sur le plan personnel que collectif. Que l'année 2026 soit pour chacun une année de projets, de solidarité et de confiance.

Cette nouvelle année marque une étape importante pour notre commune. Elle s'inscrit dans la continuité d'un mandat municipal riche en actions, en réalisations et en engagement au service de l'intérêt général. Tout au long de ces années, l'équipe municipale a œuvré avec détermination pour préserver le cadre de vie de Haut de Bosdarros, renforcer les services de proximité et accompagner le développement harmonieux de notre territoire, en lien étroit avec nos partenaires institutionnels.

L'année 2026 est également une année d'élections municipales, moment essentiel de la vie démocratique locale. Animé par l'attachement que je porte à notre commune et par la volonté de poursuivre le travail engagé, j'ai fait le choix de me représenter pour un nouveau mandat, entouré d'une équipe renouvelée, motivée et engagée. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du mandat précédent, tout en intégrant de nouvelles énergies et une vision tournée vers les besoins concrets des habitants.

Les défis à venir — le maintien de l'école, l'entretien et l'amélioration de la voirie, la gestion et la valorisation des bâtiments publics, ainsi que le renforcement de la solidarité et de la qualité de vie — nécessitent une action collective, réfléchie et durable. C'est avec l'ensemble des habitants, des associations, des acteurs locaux et des partenaires institutionnels que nous continuerons à construire l'avenir de Haut de Bosdarros.

En ce début d'année, je tiens à remercier sincèrement les élus, les agents communaux, les bénévoles associatifs et tous ceux qui s'investissent au quotidien pour la vitalité de notre commune. Je formule le vœu que 2026 soit une année de dialogue, de confiance et de projets partagés au service de Haut de Bosdarros et de ses habitants.

Avec mes meilleurs vœux

Cédric Madec



Les Cérémonies

Chaque année depuis 2020 l'ensemble du conseil municipal, et nos porte-drapeaux, d'abord Lucien Barnabé puis Michel Gallois suite au décès de Lucien, se sont réunis autour de notre monument aux morts, accompagnés des enfants de l'école et des administrés pour rendre hommage aux disparus du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918.

La lecture des discours officiels par Monsieur le Maire, ainsi que par les enfants de l'école, précédant le dépôt de gerbe et la minute de silence, ont marqué nos esprits pour ne jamais oublier ceux qui sont tombés pour la France.

A l'issue de la cérémonie du 11 novembre, avait lieu le repas annuel des anciens, dans la salle polyvalente à l'exception, de la période de confinement, où un colis gourmand avait été porté à chaque habitant de plus de 60 ans, et lors de la période travaux de la salle, la mairie avait convié les habitants à un apéritif déjeunatoire.



Communication



Le Mag' :

Comme nous l'avions projeté lors de la profession de foi, la commission communication tenue par Murielle Arriubergé, Delphine Béchacq Puyo, Prescillia Bouquet et Brice Saint Martin (sans oublier notre regretté Bruno Frelon), a travaillé sur la création d'un bulletin municipal réunissant les infos essentielles et officielles du village, nommé « Le Mag' ».

A raison de 3 ou 4 numéros par an, nous sommes venus à votre rencontre vous les déposer à votre domicile, favorisant parfois des moments d'échanges.

Merci à toutes les personnes de la Chapelotte qui par leurs témoignages sur leur vie passée ont contribué à transmettre l'histoire et l'évolution de notre village aux nouvelles générations afin de ne pas oublier.

L'application Intramuros :

notre commune par le biais de la Communauté des Communes a souscrit à un abonnement à l'application mobile Intramuros en 2021 qui permet d'informer et d'alerter la population (pour plus de détails, se rapporter au Mag n°3)

Site Internet :

Avec par la même occasion la création du Site internet de la commune : www.hautdebosdarros.fr où sont centralisées bon nombre d'informations concernant la commune.

La fibre :

Au début du mandat, le Département avait annoncé que « tout le territoire devrait bénéficier de la fibre ». Après plusieurs réunions d'élus pour expliquer le déroulement de l'installation et la durée, après quelques problématiques (poteaux à changer, végétation empêchant le passage des câbles, endroits difficiles d'accès), elle a finalement été déployée sur toute la commune en 2023 et aujourd'hui, toutes les maisons peuvent être raccordées.

Mais aujourd'hui une nouvelle problématique va se présenter avec le retrait des anciens réseaux Telecom et l'entretien des poteaux et réseaux, car comme on a pu le constater, les délais de réparation sont longs.

École : ce que nous avons fait ensemble pour nos enfants

Le mandat qui s'achève a été mouvementé, notamment avec la crise sanitaire. Pourtant, nous avons gardé un cap clair : faire de notre petite école un lieu moderne et accueillant, malgré les difficultés.

Face au COVID : s'adapter pour protéger

La crise sanitaire a été une épreuve pour tout le monde. La mairie s'est mobilisée chaque jour pour que l'école reste un lieu sûr : masques, gel, protocoles de nettoyage renforcés... Notre priorité était que vos enfants puissent continuer à apprendre dans les meilleures conditions possibles.

Garder notre école vivante

C'est le point difficile de ce mandat : malgré nos efforts et notre mobilisation à vos côtés, nous avons perdu une classe. L'école fonctionne désormais en classe unique.

Mais nous ne baissons pas les bras ! Pour faire revenir des familles et des enfants dans notre village, nous retravaillons notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'idée est simple : rendre le village plus attractif pour que de nouveaux foyers viennent s'installer et redonnent du souffle à notre école.



Une école connectée et moderne

Nous avons voulu donner les mêmes chances à nos enfants qu'à ceux des grandes villes :

- Le numérique : Le dossier est finalisé. L'école est maintenant équipée de tablettes et de tableaux numériques modernes.

- Le projet NEFLE : Nous avons participé à ce programme pour réfléchir à de nouvelles façons d'apprendre et d'aménager l'école pour le bien-être des petits (casque anti bruit, tabouret culbuto, table pupitre amovible...)



Cantine et accueil : un quotidien amélioré

- À la cantine : La rénovation de salle polyvalente a permis d'avoir une cuisine de la cantine aux normes. C'est plus de sécurité pour les repas et de meilleures conditions de travail pour le personnel. Pour des raisons de sécurité lors des déplacements des enfants vers la salle polyvalente, les parents d'élèves ont préféré que les enfants continuent de prendre les repas dans la salle sous la mairie.

- Périscolaire : l'accueil des enfants en garderie le matin est maintenant dans la nouvelle salle de classe. Nous avons tenu à maintenir les activités du mardi soir. C'est un temps essentiel pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités variées avec des intervenants de qualité. La mairie a toujours fait le choix de conserver la gratuité de la garderie et des activités périscolaires.



Gerbanères

Pendant trois années consécutives des coupes de bois ont été réalisé conjointement avec la commune de Bosdarros.

Celles ci, avaient pour but de nettoyer quelques parcelles, tout en faisant profiter certains habitants inscrits et intéressés par du bois de chauffage.

Cette action a été encadrée par des élus des deux communes.

Ces travaux ont été réalisés en week-end d'automne dans la bonne humeur et le partage.



Urbanisme

Depuis 2020, 12 permis de construire ont été déposés en mairie et délivrés et 1 est en cours, 20 déclarations préalables avant travaux ainsi que 24 certificats d'urbanisme (CU) demandés et accordés (Document d'information sur les règles d'urbanisme et la faisabilité d'un projet).

Révision du PLU

Par délibération du 13 juin 2023, le conseil municipal a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme, une révision dans un cadre de concertation renforcée auprès de vous habitants, avec notamment la tenue de plusieurs réunions publiques dont la dernière a eu lieu en juin 2025 : présentation des avancées sur le projet de zonage et son règlement. Pour cela la commune a été assistée par une personne vacataire, David Geneau.

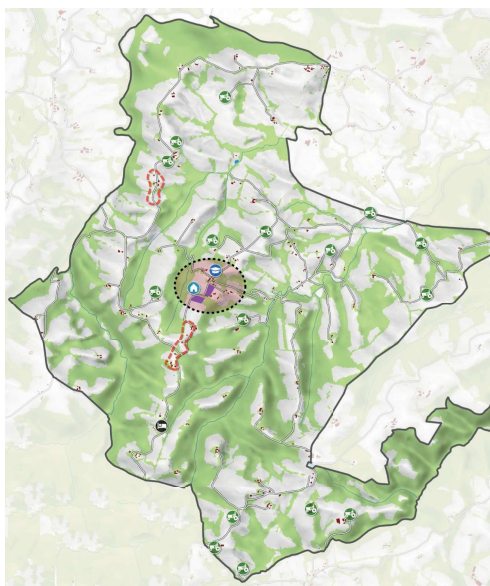
L'objectif est d'adapter le document à l'évolution de vos projets existants sur la commune, mais aussi de répondre aux obligations légales liées à l'intégration de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et ce avant 2027.

Les objectifs de la commune sont en outre de :

- Favoriser l'accueil de nouveaux ménages pour garantir le maintien de l'école, pour maintenir et développer les équipements et services, évènements et manifestations,
- Favoriser le développement des exploitations agricoles et économiques,
- Préserver le cadre de vie et valoriser les espaces verts et naturels, en limitant la consommation d'espace liée à l'habitat à 2hectares sur les 10 prochaines années, en mettant en valeur les paysages et le patrimoine, en préservant la trame verte et bleue de la commune, les réservoirs de biodiversité,
- Favoriser le développement des énergies renouvelables notamment le photovoltaïque en poursuivant l'effort de réduction de la production des déchets.

A ce jour, vos différentes demandes de projet ont été étudiées. Il est encore temps pour vous de vous manifester en mairie, jusqu'à l'enquête publique.

Les prochaines échéances sont la réunion avec les personnes publiques pour la validation de nos propositions concernant le zonage et les documents d'urbanisme, à l'enquête publique, suite de laquelle se feront les ajustements nécessaire si par le Conseil Municipal de



la validation de nos propositions documents d'urbanisme, suite de laquelle se feront les besoins et enfin, la validation la révision du PLU.

La réunion avec les personnes publiques pour la validation de nos propositions concernant le zonage et les documents d'urbanisme, suite de laquelle se feront les besoins et enfin, la validation la révision du PLU.

Déchetterrie

A fin de répondre à une demande de la communauté de commune, et à des normes de sécurité, la déchetterrie de Haut de Bosdarros a dû être fermée.

Cet espace était devenu un dépôt sauvage, les normes de tri n'étaient plus respectées et l'entrée avait été un bon nombre de fois fracturée.

Les habitants du village ont été informés de la possibilité d'utiliser toutes les autres déchetterries de la Plaine de Nay (Asson, Assat, Coarraze), par le biais notamment du Mag'.

Notre outil de communication avait permis également, et à plusieurs reprises, de rappeler les règles de tri et de bon usage, afin que chaque conteneur à poubelle soit traité selon les normes du 64.

Nous avons pu constater au fil des années, un effort de tri effectué par les habitants, nous vous en remercions

Tri et recyclage

Depuis 2023, notre village est point de collecte pour l'association "Les bouchons d'amour" ! (recyclage des bouchons en plastique pour participer à l'acquisition de matériel pour personnes en situation de handicap). Collectez vos bouchons et apportez-les dans le bac de recyclage prévu à cet effet derrière la mairie.

Le relais : depuis 2022, un container de collecte textile (vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie) est à votre disposition sur le parking derrière la mairie.

Un point de collecte des piles usagées est également installé à l'entrée de la mairie.

Réseaux

Eclairage public :

la réfection complète de l'éclairage public de la commune ainsi que de la façade de l'église a été finalisée début 2023 avec du matériel équipé en LED respectant toutes les normes et consignes écologiques en vigueur. Il en va de même pour les illuminations de Noël.

Sécurisation incendie :

Les bâtiments communaux sont équipés d'extincteurs, placés à des endroits visibles et facilement accessibles. Ils permettent d'intervenir rapidement en cas de début d'incendie. Des détecteurs de fumée sont également installés afin de repérer rapidement tout départ de feu et d'alerter les occupants. Cette détection précoce facilite l'évacuation et limite les risques pour les personnes. Pour garantir l'efficacité de ces équipements, un contrôle est réalisé chaque année par un organisme agréé. Ces vérifications permettent de s'assurer que le matériel est en bon état de fonctionnement et conforme aux règles de sécurité.

Chaptrail/ sécurité :

En novembre dernier le bureau du Chaptrail a organisé sur la base du volontariat et en partenariat avec Groupama, une sensibilisation aux gestes qui sauvent pour ses membres bénévoles, avec 2 pompiers formateurs de l'Union départementale des pompiers des Pyrénées Atlantiques et un médecin urgentiste. Cette sensibilisation qui a réuni 30 personnes permettra d'élever le niveau de sécurité de la course mais servira également dans la vie quotidienne.

A ce sujet nous tenons à vous informer que 2 défibrillateurs (appareil qui analyse l'activité du cœur d'une personne présentant des signes d'arrêt cardio-respiratoire) sont à votre disposition si besoin dans la commune : un se trouve à l'entrée de la salle polyvalente et l'autre à l'entrée de la salle de garderie/cantine sous la mairie.



Salle polyvalente

Le projet de réfection de la salle polyvalente, a été initié lors de l'année 2021, suite à un arrêté préfectoral.

Les travaux ont été validés par l'ensemble du conseil municipal à l'unanimité. Après moult réunions pour ficeler le montage des dossiers administratif et financier, les travaux ont pu débuter en janvier 2025, après démolition et préparation du chantier par quelques volontaires.

L'inauguration, autour d'un apéritif dînatoire préparé par le traiteur L'hospital à Lée, s'est déroulée en août dernier lors des festivités annuelles du Comité des fêtes de la Chapelotte, en présence des habitants, des élus, des représentants des autorités locales, de l'APGL, ainsi que des artisans et de toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

A cette occasion le blason de la commune, pensé et initié par notre regretté et ami Bruno Frelon, a été offert par Patrick Puyo et apposé sur l'entrée principale de cette nouvelle salle.

(Patrick Puyo)

Pour ceux qui n'ont pas pu être présents lors de l'inauguration nous partageons ici le discours du maire :

« Ce projet était au cœur de notre mandat. Dès le début, nous avons eu à cœur de faire aboutir cette transformation, non pas comme une simple rénovation, mais comme la création d'un lieu à la fois moderne, fonctionnel et convivial, répondant aux attentes de chacun.

Notre ancienne salle polyvalente avait de nombreuses qualités, mais elle ne répondait plus aux normes de sécurité et d'accessibilité en vigueur. Nous avons donc dû faire face à un défi de taille : engager des travaux d'envergure pour la mettre aux standards actuels. Ce chantier a demandé un investissement important en temps et en énergie, mais il était indispensable pour garantir la sécurité et le bien-être de tous les usagers.

Ce projet est le fruit d'un travail collectif. Il n'aurait pas pu voir le jour sans l'engagement sans faille de toute l'équipe municipale. Chaque élu a mis la main à la pâte, apportant ses idées, son expertise et sa détermination. C'est la preuve que l'union fait la force, et que lorsque nous travaillons ensemble pour le bien commun, nous pouvons accomplir de grandes choses.

Nous n'avons pas seulement inauguré un bâtiment. Nous inaugurons un lieu de vie, un lieu de rencontres, un lieu d'échange, un lieu qui permettra de renforcer les liens qui nous unissent et de faire vivre notre commune. Cette salle sera un espace pour nos associations, nos événements culturels, nos rassemblements familiaux et toutes les activités qui font la richesse de notre tissu social.

Cette salle est la vôtre. Prenez-en soin ! »

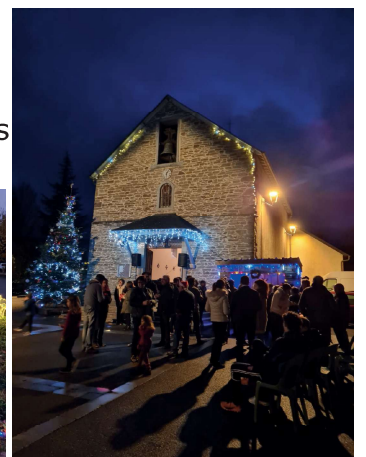


Noël

A l'initiative de certains membres du conseil municipal et après quelques heures de bricolage, Noël à la Chapelotte est né en 2023 !

Lors du lancement des illuminations, les habitants ont été conviés à partager quelques gourmandises de saison, petits gâteaux confectionnés par les soins des conseillers municipaux, arrosés de vin chaud, chocolat chaud et thé.

Chaque année vous êtes venus de plus en plus nombreux, nous vous remercions pour ce moment de partage inoubliable.



Voirie

Depuis 2020 et jusqu'à fin 2022, ont été refaits les voies communales de Conte (2020/2021), de Tressère (2021) et le Pont du Gest (2021). Ces travaux ont été subventionnés par le Département à hauteur de 35%.

Pour 2024 le programme voirie courait sur 2 ans soit 2023 et 2024 ; trois chemins ont été refaits : Paroch, Pitet et Laborde, les deux derniers avec un enrobé à froid pour répondre au bonus écologique financé par le Département à hauteur de 10% et pour favoriser la diminution de l'empreinte carbone et l'économie circulaire dans l'entretien et la construction des routes.

Malgré la suppression des subventions du Département en 2025, les trous des chemins Lacoste, Crampé, Tressère et Talou ont pu être provisoirement rebouchés grâce à un accord avec l'entreprise Laffitte, en attendant le retour des subventions pour pouvoir en refaire certains complètement.

La commune a pu vous faire bénéficier, grâce aux nombreux habitants qui ont participé, d'un tarif préférentiel pour l'amélioration de vos chemins privés.

GUIDE PRATIQUE DU VILLAGE



La Mairie

Horaires d'ouverture:

Tous les lundis et jeudis de **9h à 17h sans interruption**
Le samedi matin avec le maire ou les adjoints sur rendez-vous

Contact :

Téléphone - Fax mairie: 05.59.71.21.23

Téléphone du maire : 06.29.78.45.28

Mail : mairiehautdebosdarros@gmail.com

Site : <https://www.hautdebosdarros.fr>

Communication :

Si vous désirez recevoir Le Mag' par courriel vous pouvez nous envoyer une demande en communiquant votre adresse mail et postale à l'adresse suivante :

communication@hautdebosdarros.fr

La Salle des fêtes

Réservation : 06.25.19.57.38

Les déchets

Horaires d'ouverture de 9h à 12h et de 14h à 17h50.

Pensez à venir avec un justificatif de domicile.

Assat : fermé le jeudi

Asson : fermé le lundi

Coarrazze : fermé le mardi

Ramassage des poubelles :

Déchets ménagers : le jeudi

Recyclables: le vendredi



Informations et réservations du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 avec

réservation obligatoire la veille avant 17h au : **09.70.87.08.70**

La Paroisse

Renseignement :

place de l'église 64800 Nay

05 59 61 01 09

www.doyenne-nay.com

le siteweb du catéchisme

<https://sites.google.com/view/catechismenay>

Catéchisme : Un groupe de caté ouvert à tous (même aux enfants non baptisés) a lieu le mardi et jeudi soir de 16h30 à 19h à la salle paroissiale d'Arros-Nay. Inscriptions par mail catechismenay@gmail.com